



APOSTOL

Mars 2023 - N° 172

Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Sous le regard de saint Joseph

Voici enfin érigée et bénie la statue de saint Joseph, qui avait été - il y a maintenant bientôt trois ans - promise au père nourricier de Jésus s'il arrivait à faire venir les religieuses de Fanjeaux à Fabrègues. C'est chose faite depuis 18 mois, et avec l'école encore embryonnaire qu'elles dirigent depuis lors, elles ont pris en main, et avec un succès inespéré, les catéchismes des enfants et des adolescentes, auprès desquels elles assurent leur ministère d'« enseignantes ».

Que saint Joseph, dont le nom signifie « Dieu fait accroître », accorde à ces multiples graines semées par nos deux religieuses de germer, de croître et de fleurir pour que s'étende le règne de Jésus-Christ.

Joseph a été représenté sous son titre de père nourricier : prenant sous sa garde paternelle l'Enfant Jésus, sur qui repose l'Esprit aux sept dons, il sait bien que cet Enfant ne lui appartient

pas, mais qu'il doit, au contraire, le préparer à sa future mission d'enseigner, de bénir et de guider les hommes vers le Ciel. Plus encore, Joseph le prépare à l'heure décisive de la Croix, qui n'est pas absente des pensées de Jésus enfant, pas plus sans doute que de celles de son père adoptif.

Mais la mission de saint Joseph ne s'arrête pas à faire croître l'Enfant Jésus « en sagesse, en taille et en grâce, devant Dieu et devant les hommes » ; elle se continue en tous les fidèles de Jésus-Christ. Avec un sens théologique affiné, l'abbé Poppe l'a écrit : « Nous sommes frères de Jésus : saint Joseph est donc aussi notre père nourricier, tout comme la Vierge Marie est notre mère spirituelle ».

Puissions-nous donc reconnaître en saint Joseph, ce père aimant qui protège, veille et donne croissance à tout ce qui est né de Dieu !



Allons à Joseph, notre père nourricier



Le mot du fondateur

Si quelqu'un a eu une fonction sublime au cours de sa vie, c'est bien saint Joseph : la garde de Marie et la garde de Jésus. Nécessairement il a eu toutes les vertus qui lui étaient nécessaires pour remplir cette fonction extraordinaire, unique dans l'histoire de l'humanité. Aussi saint Joseph a dû être rempli d'une sagesse extraordinaire. Il était par le fait même rempli d'une humilité singulière. Et pourtant quelqu'un a-t-il eu une fonction plus sublime, plus grande, que celle qu'il a eue ? Il a montré l'exemple, exemple d'union, d'union intime avec Notre Seigneur Jésus-Christ et avec sa sainte Mère, avec la très sainte Vierge Marie.

Mgr Lefebvre

Similitude des milieux et des caractères

Il est clair qu'en ce qui concerne la bonne entente conjugale, les chances sont d'autant plus grandes de l'établir et de la préserver que les époux appartiennent au même milieu. **Moins il y a de différences d'éducation, d'esprit et de jugement, moins il y a alors de risques de désaccord, de conflits et d'accrochages, et plus la paix sera garantie.** À l'inverse, l'expérience prouve que les époux, qui sont issus de milieux sociaux différents, ne sont pas ordinairement assez forts pour surmonter les mille blessures causées par ces différences.

Par ailleurs, s'il peut paraître sublime de se représenter l'amour mutuel comme une puissance souveraine, capable de dominer seul et facilement les habitudes contractées dans la jeunesse, il reste que la réalité est autre : c'est là une conception idéaliste et dangereuse qui peut avoir les pires conséquences. Pas d'illusion : l'amour est une plante délicate qui demande des soins attentifs. Un rien peut le froisser et en gêner l'épanouissement. À plus forte raison, les mille écorchures de la vie commune pourront le mettre à trop rude épreuve, jusqu'à le rendre peu efficace au service de la bonne entente ! L'amour ne peut pas tout dans tous les cas de figure, d'autant qu'il est souvent superficiel et faible en réalité, au moins au départ. La bonne entente entre époux n'appartenant pas au même milieu sera toujours l'exception.

« **Mais alors, si nous sommes dans ce cas-là, est-ce presque perdu pour nous ?** » Non, car il demeure vrai que les efforts loyaux, soutenus par la grâce du mariage et des personnes de bon conseil, de deux époux sérieusement déterminés à bien s'entendre, et à construire un foyer stable et paisible pour leur bonheur et leur salut, et ceux de leurs enfants, peuvent aboutir, malgré leur différence d'origine. Cela dans une foi humble et confiante dans le secours du Seigneur et aussi, condition indispensable, dans son conjoint ! Cela, avec une intelligence éclairée sur les enjeux graves de cette bonne entente. Cela, en apprenant enfin ce qu'est véritablement aimer chaque jour selon sainte Thérèse de Lisieux : « aimer, c'est tout donner, et se donner soi-même », sans



se laisser. Alors tout est possible à ces deux époux qui expérimentent les joies du don de soi, se découvrent l'un l'autre et se découvrent eux-mêmes : ils sont dans le « haut les cœurs », loin de toute fatalité. Ils savent prier ensemble. Ils savent qu'hier est derrière eux, que demain n'est pas encore et que donc, tout commence aujourd'hui. « L'espérance se vit aujourd'hui », nous précise saint Augustin !

Que dire des divergences de caractères ? C'est une erreur de dire que des époux ne peuvent s'entendre que s'ils ont le même tempérament moral. Ils peuvent très bien différer profondément sans que la bonne entente en pâtisse. Pourquoi cela ? Parce que des tendances différentes peuvent se compléter harmonieusement. Au contraire, il n'est pas rare de voir se heurter des caractères semblables qui se blessent avec d'autant plus de violence que leurs volontés, tout en s'opposant, s'appuient sur des passions identiques.

Ce n'est pas la divergence des caractères, mais l'absence de bonne volonté mutuelle qui compromet la paix d'un ménage. Comme chacun des conjoints entre dans la vie conjugale avec sa personnalité morale, il faudra du temps et bien des efforts persévérants de patience, de compréhension et d'acceptation mutuelles pour que les deux époux soient définitivement adaptés l'un à l'autre. Les corrections et transformations nécessaires pour polir les trop grandes aspérités de leurs caractères seront l'œuvre de cette bonne volonté, mue par un amour vrai, attentif à l'autre. Il faudra aussi que leurs consciences obéissent à un même idéal moral, avec conviction.

Dans ces deux domaines des milieux et des caractères, c'est l'amour mutuel qui jouera le rôle principal, sans être l'unique solution. **Heureusement, cet amour n'est pas un sentiment tout fait, ni un sentiment tout court : il est un engagement.** Il peut grandir, se purifier et se fortifier. Les qualités qui en assurent la profondeur et la durée peuvent fort bien se développer en cours de route, et favoriser la bonne entente par la patience aimante et l'union des cœurs. C'est donc à orienter leurs volontés dans le sens d'un amour chaque jour plus généreux et plus éclairé, que devront s'appliquer des époux déterminés, humbles et confiants.

Si on te frappe sur la joue...

La parole du Seigneur dans le sermon sur la montagne, prise au pied de la lettre, ne peut qu'étonner, voire laisser dans l'incompréhension ses meilleurs disciples. Qu'on se rassure tout de suite : ce n'est pas au sens littéral qu'il faut l'entendre. L'exemple de Jésus le prouve bien : quand il reçut, au cours de sa Passion, une gifle par un des serviteurs du grand-prêtre, Jésus ne tendit pas l'autre joue, mais lui répondit fermement : « Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? »



De ce rapprochement saint Augustin conclut : « c'est intérieurement qu'il faut être disposé à présenter l'autre joue ». D'ailleurs, remarque-t-il, Notre Seigneur « était disposé non seulement à recevoir une gifle sur l'autre joue pour le salut des hommes, mais à voir son corps tout entier attaché à la croix », ce qu'il a effectivement souffert. Il ne s'agit donc pas d'aller au-devant d'un nouveau mal, qui pourrait nous être fait ;

mais il s'agit de le supporter patiemment s'il s'avérait nécessaire de le souffrir encore.

Mais peut-on tirer vengeance de l'affront qui nous est fait, du mal qu'on nous fait subir ? Parfois oui, parfois non. Tout dépend du bien qui peut en résulter. Saint Jean Chrysostome dit, en commentant ce précepte : « En rendant à votre ennemi le coup que vous avez reçu, l'avez-vous apaisé et amené à ne plus vous frapper ? Bien au contraire, vous l'avez excité à vous porter de nouveaux coups, car la colère loin de calmer la colère ne sert qu'à l'irriter davantage ». Mais il est des cas où la vengeance s'impose, quitte à devoir souffrir de nouveaux affronts. Saint Cyrille l'affirme : « lorsque les médecins reçoivent des coups de pieds des furieux qu'ils cherchent à guérir, leur compassion pour ces malheureux redouble, et ils s'appliquent avec plus de zèle à leur guérison ; telle est la conduite que vous devez tenir à l'égard de ceux qui vous persécutent ; car ce sont eux surtout qui sont malades, ne cessez donc point de leur prodiguer des soins, jusqu'à ce qu'ils aient vomi toute l'amertume de leur âme ; alors ils vous rendront grâces, et Dieu lui-même vous couronnera, pour avoir délivré votre frère d'une maladie des plus funestes ».

COMPRENDRE LA LITURGIE

par l'abbé Lionel Méry

Le canon de la messe (1)

« Canon » est un terme ecclésiastique largement utilisé pour désigner toute règle au sens spirituel (le sens d'origine étant matériel : le bâton, la règle qui sert à mesurer, la cane ou sarbacane qui sert à diriger le projectile). Le canon est le catalogue parfait, par exemple des Livres inspirés de la Sainte Écriture ou bien la liste des saints « canonisés ». Dans la messe, le canon est le centre parfait de toute la prière, réglé par la Tradition. Les saints Pères le nommaient « La Prière », ou « L'Action », comme on dit « Le Livre » pour désigner la Bible. Le Canon peut être commenté dans la richesse de ses textes comme une méditation du mystère. Ici notre objectif est d'expliquer les gestes et les signes du célébrant, des servants et de l'assistance.



Pendant le *Sanctus* de la messe chantée, des luminaires supplémentaires sont apportés par les servants appelés céroféraires. Anciennement on ajoutait un cierge, ce que font encore l'évêque et certains ordres religieux.

Cette lumière est là pour honorer la présence divine qui va se réaliser. Alors le prêtre élève les mains et les yeux vers le ciel : « Ainsi donc nous vous prions en suppliant, Père très clément... » puis le prêtre baise le corporal et trace la croix sur l'hostie et le calice : « daignez bénir ces dons, ces présents, ces hosties saintes et sans tache ».

Le prêtre fait beaucoup de croix pendant le canon. Elle ont pour but d'accompagner le texte, de désigner les oblats, et de les bénir quand c'est indiqué. Lorsqu'ils sont devenus le vrai Corps et vrai Sang de Jésus-Christ, le signe de croix ne veut pas bénir Notre Seigneur mais le marquer de ses plaies et de sa croix (il y a cinq signes de croix après la consécration).

Notons qu'avant la consécration, le prêtre nomme tout le monde. Autrefois il y avait sur l'autel un carton avec deux listes : les vivants et les défunts, d'où le nom de dyptique. Ici ce sont les vivants : l'Église pour laquelle il demande la paix : le pape et l'évêque, et tous les fidèles, en particulier ceux qui ont confié une intention (que l'on rappelle). Il nomme les saints du Ciel - pas tous bien sûr - pour que se réalise la charité chrétienne et la communion des saints.

La confirmation

Le deuxième sacrement, dont doit vivre le chrétien, est la confirmation. Elle lui procure la force de vivre en catholique jusqu'au martyre si nécessaire. C'est-à-dire que ce sacrement confère une grâce spéciale pour défendre la foi et le culte de Dieu. Cette grâce trouve son origine dans le Saint-Esprit. Qui est-il ? Un peu le grand inconnu de la vie intérieure. Jésus est venu sur terre pour nous le communiquer : « Je suis venu allumer le feu sur la terre, et quel est mon désir sinon qu'il brûle » (Lc 12, 19). La situation d'indifférence à la foi, voire d'hostilité, dans laquelle nous sommes placés aujourd'hui, et cela dès le plus jeune âge, nécessite de recourir fréquemment à la grâce de la confirmation. L'effusion du Saint-Esprit est réelle au moment de la réception de ce sacrement et son action ne demande qu'à s'épanouir pour sauvegarder l'âme des multiples périls qui l'entourent dans le monde actuel. L'affadissement des



valeurs nobles et vraies au niveau naturel - l'honneur de la parole donnée, le respect de la jeune fille ou la droiture du langage et de l'attitude - vient affaiblir chez le catholique son sens de la foi et son sens de Dieu.

Petit à petit, tout cela est émoussé, voire raillé. Le doute s'installe alors chez ceux-là, dont la foi dans la puissance de leur confirmation n'a pas été renouvelée régulièrement. Comment remédier à ce mal ? Laissons la place au Saint-Esprit dans notre vie quotidienne. D'abord, prions-le souvent ; ensuite, sachons l'entendre et l'écouter ; enfin, appliquons-nous à le suivre pour ne pas le devancer.

Empêchent ces trois mouvements de l'âme : 1) l'ardeur ou impétuosité dans l'action, qui fait oublier le Saint-Esprit ; 2) l'empressement naturel dans les entreprises : plus fin que l'ardeur, il est l'expression de la volonté propre subtilement entrée dans la réalisation de l'action, commencée pourtant sous la motion du Saint-Esprit ; 3) le mouvement naturel, plus subtil encore que les deux autres, vient influencer sur la réalisation de l'action sans attendre assez l'heure du Saint-Esprit...

LES TRÉSORS DE NOTRE RÉGION

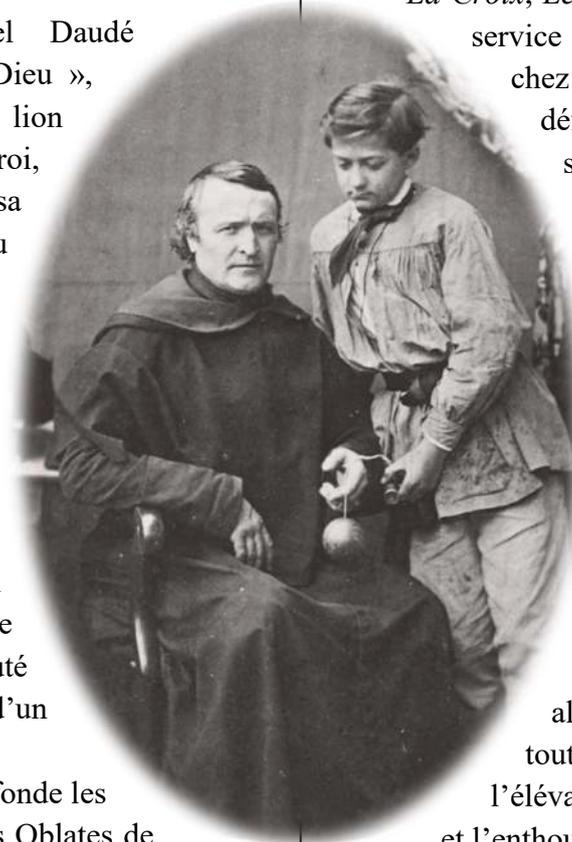
par les sœurs dominicaines

“Le Lion des Cévennes”

le Père d'Alzon (1810-1880)

Né au Vigan, Emmanuel Daudé d'Alzon - « *Deo dati*, donné à Dieu », portant blason de sang à un lion couronné tenant un lys - Dieu et le roi, devient prêtre à 20 ans et fixe sa destinée : il sera 'chevalier du Christ' pour défendre la religion. Pendant 40 ans, vicaire général au service de l'évêque de Nîmes, « l'abbé Locomotive » agit sur tous les fronts avec énergie : il visite les paroisses, prêche, convertit des protestants, relève le collège de l'Assomption, fonde un orphelinat... Il rayonne l'enthousiasme généreux, la loyauté sans faille, la beauté fascinante d'un grand caractère.

Désireux de vie religieuse, il fonde les Congrégations des Augustins et des Oblates de l'Assomption avec pour devise : « Que votre règne



arrive » : « l'avènement du règne de Jésus-Christ pour nous et le prochain... ». Son zèle va se répandre de diverses manières : il fonde la presse catholique Bayard - *La Croix, Le Pèlerin* - pour lutter par la plume au service de la Vérité ; il envoie 200 Nîmois chez les Zouaves Pontificaux pour la défense de Pie IX ; il ouvre des séminaires, des établissements de missions en Orient ; il stimule les laïcs : « il faut allumer des brasiers pour des gens qui ne réclament que leur chauffe-pieds » !

L'Église : voilà sa passion ! « Nous sommes jaloux de la hardiesse des martyrs... c'est avec cette hardiesse que nous prétendons aimer l'Église, la servir de tous nos efforts ». « Vrai Chevalier Bayard de l'Église » selon les mots de Mgr de Mérode, « il était alors la seule personnalité dominante toutes les autres par la sûreté et l'élévation de la doctrine, par la générosité et l'enthousiasme dans l'action », au témoignage de Mgr de Cabrières.

Les pasteurs de l'Église

En même temps que docteurs, le pape et les évêques sont établis chefs dans l'Église et doivent la diriger. Ce sont les Apôtres qui reçoivent directement du Christ le mandat de chefs, avec la prédominance de saint Pierre, prince des Apôtres. Ce pouvoir et cette primauté sont transmis à des successeurs jusqu'à la fin du monde, en la personne des évêques et du pape. Voyons tous ces éléments d'un peu plus près.

Jésus-Christ communique son pouvoir de gouverner

Contre les nombreux hérétiques qui ont toujours eu intérêt à nier l'autorité dans l'Église, le Concile de Trente enseigne : « Les évêques qui sont les successeurs des Apôtres ont été établis, comme dit saint Paul, par le Saint-Esprit pour régir l'Église de Dieu ».

Jésus choisit les Douze, les distingue des autres disciples, leur donne des instructions particulières. Il les prépare à être chefs. « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Donc : allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé » (Mt 18, 18). C'est aux Douze que Jésus déclare : « De même que mon Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie » (Jn 20, 21).

De fait les Apôtres vont poser des actes de gouvernement, en décidant par exemple ce qu'on doit imposer de la loi juive aux fidèles et ce qu'on doit en abolir. Les décisions de saint Paul sont connues à cause de ses nombreuses lettres. Il parle des prescriptions apostoliques (Actes 15, 41), mais aussi de ses propres prescriptions (1 Thess 4, 2). Il menace de sanction les mauvais fidèles de Corinthe (1 Cor 4, 21).

Techniquement le pouvoir de gouverner comporte trois fonctions : a) législative (faire des lois) ; b) judiciaire (juger les personnes) ; c) pénale (sanctionner les récalcitrants). La fonction législative est clairement décrite, lorsque Jésus donne aux Apôtres le pouvoir de lier et de délier : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » (Mt 18, 18). Les fonctions judiciaire et pénale sont indiquées lorsque Jésus dit aux Apôtres : « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit pour toi comme un païen et un publicain » (Mt 18, 15-17). La personne est jugée et punie d'exclusion.

Toutefois les Apôtres, en tenant leur pouvoir du Seigneur, doivent l'exercer selon l'esprit et la manière du Maître. « Vous savez que les chefs des nations leur commandent en maîtres et que les grands exercent l'empire sur elles. Il n'en sera pas ainsi parmi vous : mais quiconque veut être grand parmi vous, qu'il se fasse votre serviteur, et quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il se fasse votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'Homme est venu non pour être servi, mais pour servir. » (Mt 20, 25-28). Jésus est le Sacré-Cœur ; il est le bon Pasteur. Les Apôtres, à leur tour, doivent gouverner avec douceur, indulgence et modestie. Il en est de même pour leurs successeurs.

La primauté de l'apôtre Pierre

Le pouvoir de gouvernement de l'Église est détenu de façon suprême et universelle par saint Pierre. Il est le chef des Apôtres et de toute l'Église militante, selon un

droit qu'il a reçu de façon directe et immédiate par Notre Seigneur Jésus-Christ. Saint Jean a bien noté que Jésus donne à Simon le nom de Pierre la première fois qu'il le rencontre : « Tu es Simon, le fils de Jean ; tu t'appelleras Pierre » (Jn 1, 42). Ensuite après avoir inspiré à Pierre sa profession de foi : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant », Jésus lui promet la

primauté : « Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Et je te donnerai les clés du royaume des cieux. Et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux » (Mt 16, 18). C'est après la résurrection que Jésus donne à Pierre « les clés », c'est-à-dire l'autorité de chef suprême, de pasteur du troupeau entier : « Pais mes agneaux, pais mes brebis ».

Le souverain pontife et la hiérarchie de l'Église

Le 1^{er} Concile du Vatican énonce ainsi le dogme de la papauté : « C'est en vertu de l'institution divine du Christ Notre-Seigneur que le bienheureux Pierre a perpétuellement un successeur dans sa primauté sur toute l'Église, lequel est le Pontife romain ».

Quant aux successeurs des autres Apôtres, les évêques, ils sont vrais pasteurs et héritent aussi du pouvoir de gouverner. Ils ne sont pas les lieutenants ou exécutants du pape. Mais la juridiction reçue en propre et directement de Dieu par leur consécration s'exerce sur la partie du troupeau qu'ils reçoivent de l'Église, ordinairement du pape lui-même.



Sœur Mariam de Jésus crucifié

Une petite fille, Mariam, naît dans une famille de douze enfants le 5 janvier 1846 à Abelin. Ce village, situé à côté de Nazareth en Palestine, est le lieu d'habitation des parents de Mariam, les Bouardy. D'origine libanaise et syrienne, ils sont profondément catholiques, de rit gréco-catholique. La particularité de cette famille tient dans le fait que Mariam arrive dans un foyer déjà marqué par le deuil car les douze premiers enfants sont décédés très vite après la naissance... Ne sachant que faire, les parents partent en pèlerinage à Bethléem pour obtenir un enfant qui ne meure pas de suite. Mariam est la récompense de cette pénitence.

Le bon Dieu met à l'épreuve Mariam en lui faisant perdre ses parents trois ans plus tard, en 1849. Confiée à un oncle, elle est éduquée dans la ferveur chrétienne et reçoit au cours d'une nuit un songe qui la prévient d'un empoisonnement au cours d'un repas à venir. Le lendemain, à table, est servi un poisson qui ressemble à celui qu'elle a vu en rêve. Elle prévient son oncle de ne pas le manger et de l'ouvrir. Au début, il se moque d'elle : alors elle se propose de le manger seule pour lui éviter la mort. Devant une telle abnégation, l'oncle accepte et découvre une vipère morte dans les entrailles de la bête...

Sans le savoir, Mariam est promise à un jeune homme. Quand l'affaire lui est soumise, elle ne sait comment y échapper. Suite à une prière à sa bonne Mère du Ciel, elle reçoit l'inspiration de se couper les cheveux qu'elle avait très beau, afin d'être bannie de la famille. Ce qui arrive. Elle devient alors esclave des esclaves de la famille.

À douze ans, elle est invitée à dîner chez un turc musulman, qui se moque des chrétiens. Elle répond fièrement qu'elle restera chrétienne et fille de l'Église catholique. Entrant dans une rage folle, le musulman lui donne un coup de pied dans la poitrine et lui tranche la gorge avec son cimeterre. Emmenée dans une rue sombre et abandonnée là, elle gît sans vie. Mais la Sainte Vierge va lui apparaître et la soigner en lui recousant le cou. Après quelques temps de convalescence, elle part chercher du travail, tout en restant cachée au yeux des siens selon la demande de Notre Dame.

Au service des familles de toutes conditions, elle fait

l'édification de ceux qui l'embauchent. Durant ces pérégrinations professionnelles, elle débarque à Marseille où elle est reçue chez les sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition en 1865. Là elle reçoit la vision du Ciel, de l'Enfer et du Purgatoire. Suite à cette vision, les âmes du Purgatoire viennent la voir pour être aidées par elle. L'une d'entre elles est religieuse. Elle est au Purgatoire car elle a caché une pièce de 5 francs par crainte de la disette possible dans un recoin de son couvent. Elle est morte sans avoir avoué sa faute. Elle



indique la cachette à Mariam qui va récupérer la pièce... et prie pour la délivrance de cette pauvre âme.

Finalement à 21 ans, elle entre au Carmel de Pau selon ce que la Sainte Vierge lui avait annoncé au moment de sa guérison. En 1870, elle part à Mangalore en Inde pour participer à la fondation d'un Carmel. Deux événements vont marquer son passage dans ce couvent : sa profession perpétuelle le 21 novembre 1871 et le retournement des esprits de ses consœurs et de l'évêque contre elle, au point qu'elle est chassée de la communauté.

Elle retourne au Carmel de Pau en 1872. Notre Seigneur lui révèle la fondation d'un Carmel à Bethléem avec les plans à l'appui. Elle est envoyée pour l'ériger et avec l'aide du Christ, le projet aboutit enfin en 1876.

Le 22 août 1878, elle tombe et se fracture le bras. La gangrène s'y loge et quatre jours plus tard, elle meurt à l'aube en disant ces mots : « Merci Jésus, merci Marie. Tout passe ! C'est fini ! » « Ce n'est pas le bras qui m'emporte, c'est ça » ajoute-t-elle, en montrant son cœur.

Prière de Sœur Mariam de Jésus crucifié

« Aux pieds de Marie, de ma Mère chérie, j'ai retrouvé la vie. Ô vous tous qui souffrez, venez à Marie, aux pieds de Marie, j'ai retrouvé la vie. Ô vous qui travaillez dans ce monastère, Marie compte vos pas et vos sueurs. Dites-vous à vous-mêmes : aux pieds de Marie, j'ai retrouvé la vie. Vous qui habitez dans ce monastère, dégagez-vous de ce qui est de la terre. Votre salut et votre vie sont aux pieds de Marie. J'habite dans les entrailles de ma Mère, j'y trouve mon Bien-Aimé. Suis-je donc orpheline ? Dans le sein de Marie, j'ai trouvé la vie. Ne dites pas que je suis orpheline : j'ai Marie pour Mère et Dieu pour Père. Le serpent, le dragon voulait me mordre et avoir ma vie ; mais aux pieds de Marie, j'ai retrouvé la vie. Marie m'appelle, et, dans ce monastère, je resterai toujours. Aux pieds de Marie, j'ai retrouvé la vie. Amen. »

CHRONIQUE DU PRIEURÉ ET DE NOS CHAPELLES

Au prieuré de Fabrègues,

Ce dernier mois a permis aux abbés Héry et de Beaunay de prendre quelques jours de repos, en famille. La session de théologie à Châteauroux a éloigné à son tour l'abbé Berthe du prieuré pour une semaine, durant laquelle un jeune homme est venu découvrir de l'intérieur la vie du prieuré. Mais tous se retrouvent pour la reprise scolaire, qui coïncide avec l'entrée dans le Carême.

En ce mercredi 22 février, premier jour du Carême, est enfin érigée la statue de saint Joseph. Commandée il y a 15 mois au sculpteur Gauthier Courtin, elle a été réalisée en pierre blanche de Chauvigny (à 20 km de Poitiers) sur une hauteur de 1,40 m, surélevée par un socle ocre jaune (de Chauvigny également) de 90 cm. Avec son poids total d'environ 950 kg (450 kg pour la statue + 500 kg pour le socle), il a fallu faire appel à une entreprise de levage pour déplacer les deux caisses déposées il y a quelques semaines par un transporteur.

M. Robert Marty, qui vient de restaurer la statue de la Vierge de Cournonterral, a accepté

généreusement de superviser l'opération et d'assurer l'assemblage des différentes pièces composant la statue.



En Aveyron

Le dimanche 29 janvier, le prieur a béni le nouveau lieu de culte à Nuces après bien des déboires... Arrivé à la maison, le poêle a mis bien du temps avant de vouloir s'allumer...seule source de chauffage alors qu'il ne fait que quelques degrés ! Heureusement, un apéritif sympathique a permis de faire oublier ces désagréments passagers. Le chauffage central désormais installé depuis début février remédie définitivement à ces inconvénients.

Côté Cabanous, ce dimanche 12 février, une sono a été étrennée. Pour le plus grand bonheur de ceux qui sont à l'extérieur, elle a bien fonctionné... enfin grâce à l'aide répétée des fidèles car le pasteur était un peu « endimanché » !



À Narbonne

Le samedi 18 février, après une conférence sur « à quoi s'engage le baptisé ? », une dizaine de fidèles ont partagé un copieux déjeuner, puis ont rendu notre église toute propre pour le Carême ; ils ont aussi remis les statues à leur vraie place : saint Augustin sur l'autel latéral de droite, et Notre-Dame des Victoires accueillera désormais les fidèles dans le grand couloir qui mène à l'église.



LES ANNONCES DU PRIEURÉ

Pèlerinage à Notre-Dame de Marseille Samedi 18 Mars



- ◆ 8h30 messe à Saint Joseph des Carmes
- ◆ 10h00 départ de la colonne
- ◆ 13h30 déjeuner au Domaine des Moulis
- ◆ 17h30 arrivée au sanctuaire

Prieuré Saint-Joseph-des-Carmes

tél : 04 68 76 25 40

Denier du culte 2023

En ce temps de Carême, les enveloppes du denier du culte ont été mises à votre disposition.

Pour couvrir les frais :

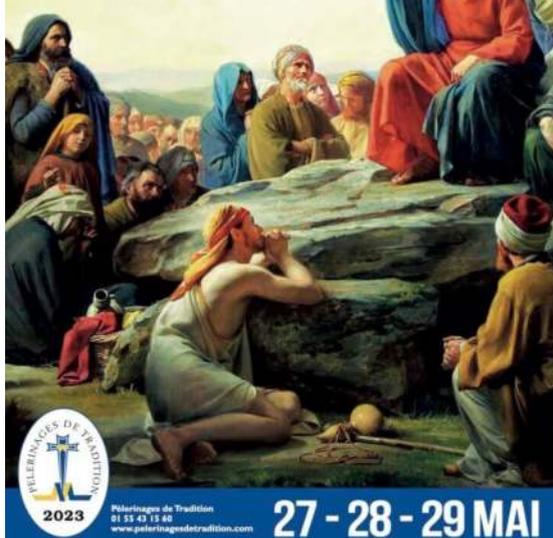
- ✓ de vos quatre prêtres (logement, alimentation, sécurité sociale...)
- ✓ de déplacement pour les messes et les sacrements
- ✓ d'entretien des chapelles de Fabrègues, Perpignan et Moyrazès

Avec un immense merci pour votre générosité !

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE DE CHARTRES À PARIS

Les Béatitudes

Le courage de la sainteté, l'audace de la chrétienté



Pèlerinages de Tradition
01 35 43 15 40
www.pelerinagedetradition.com

27 - 28 - 29 MAI

CARNET PAROISSIAL

Ont reçu la sépulture ecclésiastique

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le lundi 6 février, Madame Simone Carcasses

En l'église Notre-Dame à Notre-Dame-de-Londres

Le vendredi 24 février, Monsieur Patrice de Morogues

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts

34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fssp.x.fr

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34690 Fabrègues	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12160 Moyrazès	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan
Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12100 Saint-Georges-de-Luzençon		Tél : 07 69 99 58 43
Contact : abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	Contact : abbé Matthieu de Beaunay debeaunaymatthieu@gmx.fr	Contact : abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	Contact : abbé Lionel Héry 06 33 69 78 08 (uniquement en cas d'urgence sacramentelle)